

République Française  
Département de Maine-et-Loire  
Commune de Saint Germain des Prés

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 04/04/2022**

L'an deux mil vingt-deux, le quatre avril à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril, sous la présidence de Monsieur BENETTA Nicolas, Maire.

**Étaient présents** : Mme LUSSON Jocelyne, M. GAY Philippe, Mme TOUSSAINT Marylène, M. BRICAUD Olivier, Adjoint, Mme DAUDIN Mélanie, M. COHU Bruno, Mme FOIN Françoise, M. ALLAIN Jérôme, Mme LEMEUNIER Marie-Laure, M. LEGER Éric, Mme MATHIEU Carine, M. CHEREL Christophe, M. DIAMANTI Antonello, Conseillers municipaux.

**Était absente excusée** : Mme Emmanuelle DE TOURNEMIRE donne pouvoir à Mme Marylène TOUSSAINT

**Secrétaire de séance** : Mme MATHIEU Carine

***Convocation du 31 mars 2022***

***Nombre de conseillers en exercice : 15***

***Nombre de conseillers présents : 14***

***Nombre de pouvoir : 1***

**2022 / 024 – ADRESSAGE : Nouvelles dénominations des voies**

---

Le Maire, rappelle à l'assemblée que conformément aux articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L.2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au conseil de valider le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune, et d'autoriser l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre. De plus, Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même. Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le

travail de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, le déploiement de la fibre optique, d'identifier clairement les adresses des bâtiments.

Les propriétaires de voies privées ont donné leur accord à la dénomination de leurs voies.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des rues et places, le Conseil Municipal,

**DÉCIDE :**

- de VALIDER les noms attribués à l'ensemble des voies communales,
- d'AUTORISER Monsieur à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- d'ADOPTER les dénominations suivantes (conformément à la cartographie jointe en annexe de la présente délibération) :

NOUVELLE DENOMINATION		CARACTERISATION DE LA DENOMINATION	NUMERO DE PLAN ANNEXE
Type de voie	Nom de la voie		
Chemin	de la Blonnière	Création	1
Chemin	de l'Espérance	Création	1
Chemin	du Bas Pruinas	Création	1
Impasse	La Haie	Création	1
Rue	des Crêtes	Création	1
Rue	des Hunardeyes	Création	1
Chemin	de la Haute Touche	Création	2
Chemin	de la Rebillarderie	Création	2
Chemin	des Landes	Création	2
Impasse	du Haut Pruinas	Création	2
Route	de la Rue Courbée	Création	2
Chemin	de la Grande Homelle	Création	3
Chemin	des Buttes	Création	3
Chemin	des Frênes	Création	3
Chemin	du Vieux Breil	Création	3
Route	de la Potherie	Création	3
Route	des Breils	Création	3
Rue	du Champ de la Plaine	Création	3
Chemin	de la Pinaudière	Création	4
Chemin	des Noues Rondes	Création	4
Chemin	du Migré	Création	4
Impasse	du Champ du Jardin	Création	4
Route	de la Maison Neuve	Création	4
Chemin	de la Saboraye	Création	5
Chemin	de l'Enclose	Création	5
Chemin	du Boulay	Création	5
impasse	de la Grande Morinière	Création	5

NOUVELLE DENOMINATION		CARACTERISATION DE LA DENOMINATION	NUMERO DE PLAN ANNEXE
Type de voie	Nom de la voie		
Route	de Réveillon	Création	5
Route	du Grand Soucy	Création	5
Route	de la Borderie	Création	6
Route	de la Chauvière	Création	6
Route	de la Palaterie	Création	6
Route	des Kennes	Création	6
Route	du Boyau	Création	6
Chemin	de la Derouetterie	Création	7
Chemin	de la Lioterie	Création	7
Impasse	de Foulitourne	Création	7
Impasse	de la Camuserie	Création	7
Route	de Chantepie	Création	7
Route	de la Pierre Salée	Création	7
Chemin	de la Mare	Création	8
Chemin	de la Roche	Création	8
Route	de la Crouas	Création	8
Route	de la Missonnière	Création	8
Route	de la Pellerie	Création	8
Chemin	de la Petite Touche	Création	9
Chemin	Les Cornilleaux	Création	9
Chemin	des Marais	Création	9
Chemin	du Moulin Gras	Création	9
Chemin	du Ruisseau	Création	9
Route	de la Touche	Création	9
Impasse	Saint-Germain	Création	10
Rue	de la Mairie	Prolongement de la voie	10
Rue	de l'Église	Prolongement de la voie	10

NOUVELLE DENOMINATION		CARACTERISATION DE LA DENOMINATION	NUMERO DE PLAN ANNEXE
Type de voie	Nom de la voie		
Rue	Saint-Joseph	Modification du nom de la voie (anciennement-Chemin-de-la-Garenne)	10
Route	d'Angers	Création	11
Route	de la Chauffetterie	Création	11
Route	de la Loge	Création	11
Route	de Saint-Augustin	Prolongement de la voie	11
Route	du Grand-Moulin	Création	11
Route	du Milieu	Création	11
Impasse	des Aigrettes	Création	12
Route	de la Boire-aux-Dauneaux	Création	12
Route	de la Corvée	Création	12
Route	du Coeur-du-Roy	Création	12
Rue	de l'Île-Monsieur	Création	12
Route	des Closeaux	Création	13
Route	des Marronniers	Création	13
Rue	de la Varenne	Création	13
Rue	de l'Île-aux-Prunes	Création	13
Rue	Salée	Création	13

**Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :**

- Valide les noms attribués à l'ensemble des voies communales,
- Autorise Monsieur à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- Adopte les dénominations ci-dessus (conformément à la cartographie jointe en annexe de la présente délibération)

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations,  
Fait à Saint Germain des Prés, le 5 avril 2022

Le Maire,

Nicolas BENETTA



Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

ID : 049-214902843-20220404-2022\_024-DE